



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
de l'École polyvalente de l'Érablière
qui s'est tenue le 22 juin 2020, à 19 h 00,
via la plateforme Zoom.**

Sont présent(e)s : Araujo, Gaby, parent
Ayotte, Joanne, enseignante
Bacon, Nathalie, parent
Brousseau, Camille, enseignante
Dumassais, Magna, parent
Elgrably, Dale, parent
Millar, Anthony, enseignant
Neault, René, représentant du personnel professionnel
Riopel, France, enseignante
Rioux, Nathalie, directrice

Sont absent(e)s : Amyot, Renée, membre de la communauté
Boivin, Sylvain, parent
Hébert, Carol, parent
Hotte, Marie-Ève, enseignante
Larocque, Isabelle-Anne, parent

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Madame Bacon souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 12.

Madame Rioux présente M. Mathieu Lagrange, qui travaille pour le service des finances au Centre de services scolaire des Draveurs.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2019-2020-45)

Madame Rioux présente un ordre du jour légèrement modifié. L'ordre des points 8 à 10 a été changé. Le nouvel ordre du jour se lit comme suit :

8. Voyage à Boston printemps 2020 : Report et remboursements;
9. Fond à destination spéciale ;
10. Prévisions budgétaires 2020-2021.

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Mme Bacon, appuyée par Mme Ayotte. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 décembre 2019 et suivi (CÉ-2019-2020-46)

Mme Bacon demande s'il y a des questions quant à ce procès-verbal. L'adoption du procès-verbal du 4 décembre 2019 est proposée par Mme Bacon, appuyée par Mme Dumassais. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Il n'y a aucun suivi.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 février 2020 et suivi (CÉ-2019-2020-47)

Mme Bacon demande s'il y a des questions quant à ce procès-verbal. L'adoption du procès-verbal du 5 février 2020 est proposée par Mme Bacon, appuyée par Mme Araujo. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Il n'y a aucun suivi.

5. Parole au public

Il n'y a pas de questions ou commentaires de la part de l'invité à la rencontre.

6. Frais de concentration 2020-2021 (CÉ-2019-2020-48)

Mme Rioux présente certaines clarifications quant aux dépenses extracurriculum pour les élèves inscrits au volet aquatique. Elle explique également que les sorties inscrites dans le document sont automatiquement approuvées si les membres du CÉ approuvent les frais de concentration. Les ratios et la sécurité des élèves sont assurés, et les frais COVID sont pris en considération. Par contre, certaines activités pourraient être déplacées ou annulées. Dans le cas d'une annulation, les frais seront remboursés aux parents.

Mme Rioux explique que, dès la première année du PMR, les élèves sont équipés d'un Chromebook. Ils doivent rembourser cet achat sur une période de 3 ans. Après les 3 années, les élèves conservent leur Chromebook.

L'approbation des frais de concentration 2020-2021 est proposée par Mme Ayotte, appuyée par M. Neault. Les frais de concentrations sont donc approuvés à l'unanimité.

7. Liste des effets scolaires 2020-2021 (CÉ-2019-2020-49)

Mme Bacon explique que le document présenté a fait l'objet d'une consultation auprès de l'équipe-école.

Mme Rioux précise que les cahiers d'activités seront fournis en version électronique sans frais supplémentaires. Elle mentionne également que le total de chacune des listes se trouve sous les montants maximums permis, soit 280\$ pour le 1er cycle et 230\$ pour le 2e cycle. Elle présente également deux exemples de listes d'effets scolaires.

L'approbation de la liste des effets scolaires 2020-2021 est proposée par Mme Riopel, appuyée par Mme Elgrably. La liste des effets scolaires est donc approuvée à l'unanimité.

8. Voyage à Boston printemps 2020 : Report et remboursements (CÉ-2019-2020-50)

Mme Bacon fait une petite mise au point pour expliquer qu'un membre du CÉ a un enfant qui devait participer au voyage à Boston, mais cet enfant n'a pas participé à l'activité de collecte de fonds dont il est question ici. Donc, tous les membres peuvent participer à la discussion.



Mme Rioux explique qu'une activité de collecte de fonds a eu lieu au Maxi pour financer le voyage du printemps 2020 à Boston. Cette activité consistait à emballer les articles aux caisses. Le montant total récolté est de 1990\$, ce qui représente un montant se situant entre 30 \$ et 90 \$ par élève ayant participé à cette activité. Comme il ne s'agit pas d'un produit à vendre, les membres du CÉ doivent approuver le remboursement qui sera fait aux élèves. Si le remboursement n'est pas approuvé, le montant sera dirigé vers le fond à destination spéciale pour usage futur.

Mme Rioux propose de rembourser les élèves qui ont participé à l'activité de financement au Maxi, au prorata de leur participation. Mme Dumassais appuie la proposition de Mme Rioux. La proposition est donc approuvée à l'unanimité.

9. Fonds à destination spéciale

Ce point devient caduc, puisque les élèves seront remboursés pour l'argent récolté lors de l'activité de financement au Maxi.

10. Prévisions budgétaires 2020-2021 (CÉ-2019-2020-51)

Mme Rioux nous présente les données budgétaires en date du 22 juin et en fonction des données connues. Les consignes imposées par la Santé publique en lien avec la COVID-19 pourraient amener notre établissement scolaire à prendre d'autres mesures. Mme Rioux nous explique que le centre de services scolaire des Draveurs prévoit l'achat de matériel pour faire face à la pandémie.

Une question est posée par rapport aux dépenses en animation sportive qui ont augmenté de façon importante. Mme Rioux explique que les dépenses des mini-entreprises sont comprises dans ce poste budgétaire.

Une autre question est posée par rapport au manque de manuels scolaires, p. ex. en 1^{re} secondaire. Mme Rioux explique que la direction attend de connaître toutes les informations pour la prochaine année scolaire avant de prendre une décision quant à l'achat de manuels scolaires. Ce ne sera peut-être pas l'avenue choisie selon la situation.

Après la présentation de Mme Rioux, M. Lagrange du centre de services scolaire des Draveurs demande aux membres de fournir des commentaires ou suggestions pour rendre la présentation des prévisions budgétaires plus intéressante, claire ou attrayante.

L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Mme Araujo, appuyée par Mme Bacon. Les prévisions budgétaires sont donc adoptées à l'unanimité.

11. Date de l'assemblée générale annuelle des parents 2020-2021 (CÉ-2019-2020-52)

Mme Bacon explique qu'avec les consignes sanitaires présentement en place, l'assemblée générale annuelle des parents se tiendra par vidéoconférence. Mme Rioux ajoute que la rencontre doit être tenue avant le 18 septembre.

Il est proposé par Mme Bacon, appuyée par Elgrady, de retenir la date du 9 septembre 2020 pour l'assemblée générale annuelle des parents. Cette date est approuvée à l'unanimité.

12. Rapport annuel (CÉ-2019-2020-53)

Une copie du rapport annuel 2019-2020 a été présentée aux membres avant la rencontre.

L'adoption du rapport annuel 2019-2020 est proposée par M. Neault, appuyée par Mme Riopel. Le rapport annuel est donc approuvé à l'unanimité.

13. Correspondance

Aucune correspondance

14. Information – Mot de la directrice

Mme Rioux nous informe que le projet de « La Cabane » a remporté la médaille d'argent dans le cadre du concours Force avenir. Le projet passe en finale provinciale. Il s'agit donc d'un autre beau projet de notre école qui se démarque.

Les jeudi 25 juin et vendredi 26 juin, une activité est prévue pour les finissants de notre école.

La direction travaille présentement à l'organisation physique et humaine pour la prochaine année scolaire.

Mme Rioux prend quelques instants pour remercier les membres du CÉ de leur soutien cette année.

15. Mot de la déléguée au comité de parents

Mme Dumassais nous présente les différents sujets abordés par la directrice générale du CSS des Draveurs lors de la dernière réunion du comité de parents. En voici quelques-uns : l'approche de cloisonnement des groupes de 1re, 2e et 3e secondaire pour la prochaine année scolaire et le décloisonnement des groupes de 4e et 5e secondaire; le déficit contracté par le CSS; une mise en garde quant aux pages Facebook gérées par les parents d'une école.

16. Mot des enseignant(e)s

Les enseignants font un retour sur leurs dernières semaines de travail, en témoignant de leurs expériences avec l'enseignement à distance.

On nous informe que le centre de service scolaire des Draveurs a demandé un avis juridique quant à l'utilisation de la caméra par les élèves. Si la caméra est jugée nécessaire d'un point de vue pédagogique, un enseignant peut exiger que l'élève la mette en fonction.

17. Mot du représentant du personnel professionnel

M. Neault nous informe qu'il a préparé une vidéo, en collaboration avec un élève de 5e secondaire, à l'intention des futurs élèves de l'école. La vidéo montre les divers lieux importants de l'école et quelques membres du personnel. Comme les élèves de 6e année n'ont pas pu visiter leur future école secondaire, M. Neault a pensé préparer cette vidéo. Mme Guérin a fait une vidéo similaire pour les futurs élèves de la formation adaptée.



18. Questions diverses

Une question est posée aux enseignants afin de savoir s'ils ont remarqué une augmentation du stress et de l'anxiété chez les élèves quant à l'utilisation des technologies pour l'enseignement à distance. Il semble que la grande majorité des élèves se soit bien adaptée à cette nouvelle façon de faire. Les élèves qui ont eu plus de difficulté avec les outils technologiques ont pu bénéficier d'un soutien téléphonique.

19. Levée de la séance (CÉ-2019-2020-54)

Mme Bacon remercie les membres pour leur implication au cours de cette année forte en rebondissements.

La levée de la séance est proposée par Mme Bacon, appuyée par Mme Brousseau. La séance est donc levée à 21 h 21.

Nathalie Bacon, présidente

Nathalie Rioux, directrice